

Orages

Littérature et culture 1760-1830

N° 24 : LES RÉVOLUTIONS DE LA LANGUE
FRANÇAISE

PRÉPARÉ PAR

Jean-Christophe ABRAMOVICI et Élise PAVY-GUILBERT

Décembre 2025

Orages. Littérature et culture 1760-1830

Orages est éditée par une association loi 1901 qui s'est fixée pour but « la promotion et l'édition des écrivains et des artistes entre les Lumières et le romantisme ». Cette revue « s'intéressera, sans préjugé idéologique ou méthodologique, à la période s'étendant de 1760 à 1830 environ, c'est-à-dire à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles. D'essence littéraire, elle sera néanmoins ouverte aux disciplines voisines (histoire, philosophie, sciences humaines en général) ».

Comité d'honneur

Annie BECQ, Jean-Claude BONNET, Michel DELON, Alain GROSRIECHARD

Bureau

Président : Jean-Christophe IGALENS

Trésorier : Thibaut JULIAN

Trésorier adjoint : Olivier BARA

Secrétaire général : Sophie MARCHAND

Secrétaire générale adjointe : Virginie YVERNAULT

Comité de rédaction

Olivier BARA, Joël CASTONGUAY-BELLANGER, Fabienne BERCEGOL, Pierre FRANTZ, Jean-Christophe IGALENS, Thibaut JULIAN, Florence LOTTERIE, Sophie MARCHAND, Christophe MARTIN, Paola PERAZZOLO, Jean-Marie ROULIN, Virginie YVERNAULT

Cotisation à l'association Orages

Tarif « étudiant » : 16 €

Tarif adhérent : 20 €

Contact

Revue Orages, c/o Thibaut JULIAN, 8 rue du Bon Pasteur, 69001 Lyon

Courriel : revueorages@gmail.com

Site internet : orages.eu

Les anciens numéros (au prix de 16 €, frais de port inclus) se commandent aux adresses ci-dessus.

Commande des numéros en ligne : atlande.eu

La revue Orages. Littérature et culture 1760-1830 est éditée par l'association Orages.

Directeur de la publication : Jean-Christophe IGALENS

La revue Orages. Littérature et culture 1760-1830 est diffusée par les éditions Atlande.

Ce numéro a reçu le soutien du Centre d'étude de la langue et des littératures françaises (CELLF-UMR 8599),

de l'Institut universitaire de France

et de l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM-UMR 5317).

Couverture : Marion GAIGEOT, CNRS, IHRIM

Préparation de copie, mise en page et composition :

Élisabeth BAISSE-MACCHI, CNRS, IHRIM

ISSN 1635-5202

ISBN 978-2-38428-115-2

©Association Orages



LES RÉVOLUTIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dossier

*Mots nouveaux et « mots chéris » ou « vedettes »
à la Révolution française :
Brunot, Mercier, Reinhard*

Daniel DROIXHE

Dans son admirable *Histoire de la langue française*, au début du chapitre intitulé « Les passions et les mots¹ », Ferdinand Brunot considère la différence séparant les pures créations lexicales et les termes qui ont connu une « nouvelle vie », une « amplification » due à l'Histoire : ceux qu'il nomme volontiers les « mots chéris », lesquels sont parfois également « détestés » – on dirait aujourd'hui les « mots vedettes ». L'enquête qui suit portera particulièrement sur le rapport qu'entretiennent les uns et les autres. « Pour avoir une situation vraie du lexique révolutionnaire, explique Brunot, il faudrait non seulement des listes de vocables avec leur sens, une table des expressions où ils entrent, mais un aperçu de leur diffusion, et aussi une analyse des intonations qu'on y mettrait, ce que j'appellerais volontiers l'inventaire moral du lexique ». Seule une telle entreprise donnerait à connaître « le tableau véritable de la mentalité générale ».

Brunot fournit d'emblée l'exemple d'un terme renvoyant à la « mentalité générale » lorsqu'il traite, au début de son ouvrage, de « La mystique des mots² ». Il est question du terme même de *révolution*. L'historien rappelle

¹ Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à 1900*, tome IX, *La Révolution et l'empire*, « Deuxième partie. Les événements, les institutions et la langue », Paris, Armand Colin, 1937, p. 636 et 652. Je remercie mon épouse Alice et Muriel Collart de l'aide apportée à la rédaction de cet article, que je dédie à mon ami Hubert Hedebow, membre-fondateur du Parti des Travailleurs de Belgique, disparu prématurément en 2024.

² *Ibid.*, p. 617.

comment Louis XVI, interrogeant le duc de Liancourt sur la prise de la Bastille, se vit répondre qu'il ne s'agissait pas d'une « émeute », mais d'une « révolution ». Le mot, sans doute, « n'était pas nouveau, même en cette signification de mouvement général qui transforme un empire ». Mais il prit « dans l'idiome une place tout autre que celle qu'il avait eue ». Il entra dans deux sphères qui l'associaient à de nouveaux ordres de termes : celle de la « réalité », après avoir longtemps circulé dans les spéculations politiques et philosophiques, et celle du « sentiment », après s'être développé sur le plan de « l'intelligence ».

Des considérations qui rejoignent celles de Brunot figurent dans un ouvrage intitulé *Le néologiste français ou vocabulaire portatif des mots les plus nouveaux de la langue française, avec l'explication en allemand et l'étymologie historique d'un grand nombre*, paru en 1796. Il est dû à Karl Friedrich Reinhard (1761-1837), ami de Goethe dans sa jeunesse, avec lequel il entretiendra une importante correspondance³. Après des activités de journaliste politique en Souabe en 1785-1786, il devient précepteur d'un négociant calviniste à Bordeaux et s'enthousiasme pour la Révolution française. Inscrit parmi les Girondins parisiens de la Société des Amis de la Constitution, il est nommé président de celle-ci en 1791. Nationalisé français, nommé à l'ambassade de Londres, il échappera à la Terreur et deviendra même ministre des Affaires étrangères de juillet 1799 au 18 Brumaire. Une brillante carrière dans le même domaine, en France et en Allemagne, lui vaudra le titre de Pair de France en 1832.

Dans son *Néologiste français*, Reinhard écrit que le terme *Révolution*, objet d'un article, était auparavant lié à une image du passé : « *Révolutions* Romaines, *Révolutions* de Perse ; *Révolutions* d'Angleterre », mais « tout cela était habilement tracé par le burin de l'histoire, tout cela, vu dans la perspective du lointain, était très beau dans les livres, intéressait, attendrissait, sans repousser ». Même les révolutions récentes, « de Hollande, des Pays-Bas, de Suède, de Pologne, d'Amérique », n'avaient pas totalement changé l'idée qu'on se faisait de mutations qui « n'avaient entraîné la chute que d'une partie de l'État ou des ordres qui le composaient ». Le terme de *révolution* prit un sens tout différent avec la Révolution française : « le

³ L'ouvrage parut sans lieu d'édition et nom d'éditeur à Nuremberg. Sur Reinhard : *Karl Friedrich Reinhard 1761-1837. Ein Leben für Frankreich und Deutschland. Gedenkschrift vom 200 Geburtstag*, herausgegeben von Else R. Gross, Stuttgart, Konrad Wittwer, 1961.

bouleversement est général, rien n'est sacré, rien ne reste à sa place, écrasé, détruit ».

De même que le mot *révolution*, reprend Brunot, celui de *nation* prit alors « une autre figure » que celle qu'il avait – quand le terme, note Mercier dans *Le Nouveau Paris*, « n'était autrefois qu'un simple terme de géographie, ou de phrasier qui voulait enfler son style⁴ ». Si Mercier exagère singulièrement, il reste que le terme désigne désormais une réalité véritablement incarnée, qui n'a plus rien à voir avec les rémanences ou références littéraires. Reinhard consacre un article à *National* où il enregistre comme néologismes *Nationalement*, *Nationaliser* et même *Nationicide* et *Nationomicide* pour qualifier le jacobinisme et Robespierre.

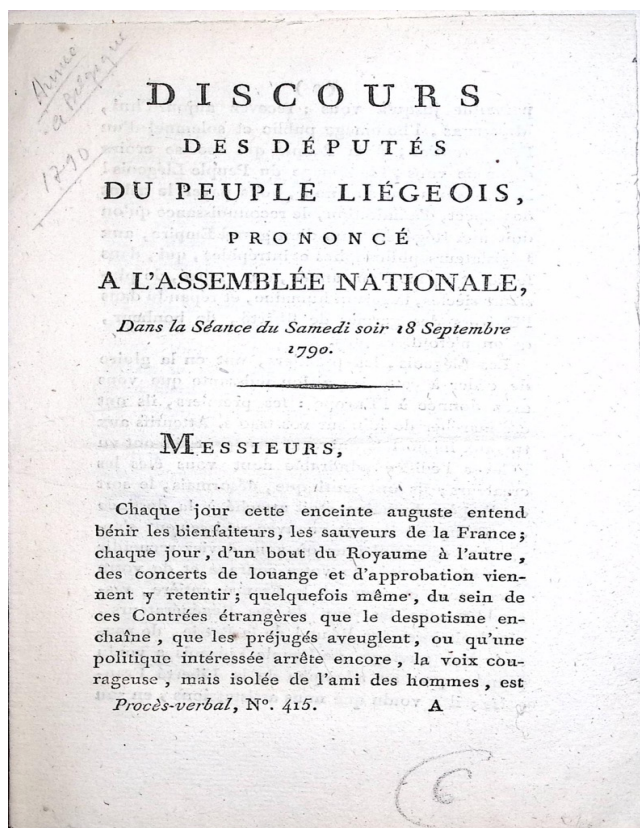
Brunot relève les occurrences de ces deux derniers mots et d'autres similaires chez Mirabeau, Camille Desmoulins et Robespierre en 1790 et 1791⁵. *Nationomicide* « semble être de Mirabeau », qui l'emploie à l'Assemblée nationale en mai 1790 pour caractériser des « manœuvres ministérielles » (illustration 1). Le mot fut aussitôt adopté par Desmoulins, qui le popularisa dans son périodique des *Révolutions de France et de Brabant*. Le 14 mai 1790, l'Assemblée devait débattre d'accorder « à Louis XVI une provision d'une vingtaine de millions » pour mettre à disposition quatorze vaisseaux de lignes afin de faire face aux « préparatifs hostiles qui avoient lieu en Angleterre⁶ ». La demande, rapporte Desmoulins, fut soutenue par Mirabeau, qui plaida en disant que quatorze vaisseaux « ne peuvent pas faire peur à la constitution, ni être NATIONOMICIDES ». Le terme devint *nationicide* dans le n° 69 des *Révolutions de France et de Brabant*, en mars 1791. Desmoulins y justifiait le caractère « dominateur » du Club des Jacobins par la perspective d'une adhésion de « tous les citoyens » qui consacrerait « la souveraineté décrétée du peuple⁷ ». De la tribune des Jacobins étaient lancées les justes condamnations des « entreprises nationicides ».

⁴ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 636 ; Louis Sébastien Mercier, *Le Nouveau Paris*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Mercure de France, 1994, p. 445.

⁵ *Histoire de la langue française...*, *ibid.*, p. 638.

⁶ Camille Desmoulins, *Révolutions de France et de Brabant*, 27 [27bis], [mai 1790], p. 637 (comm. M. Collart).

⁷ *Ibid.*, 69, [mars 1791], p. 181-182.



Ill. 1 : *Discours des députés du peuple liégeois, prononcé à l'Assemblée nationale, dans la Séance du Samedi soir 18 septembre 1790.*
Procès-verbal n° 415

Le néologisme réapparut en juin 1791 quand Robespierre s'exprima sur la fuite de Varennes. Desmoulins lui donne la parole le 22 aux Jacobins⁸. La désertion du « premier fonctionnaire public », ou pour mieux dire de « l'individu royal », intervient au plus mauvais moment, alors que des prêtres, en vérité des « traîtres », ont soulevé contre les travaux de la Constitution « tout ce que la philosophie a laissé d'idiots dans les quatre-vingt-trois départements ». Ces imbéciles goberont-ils le discours ordinaire du chef de l'État ? « Le roi y dira encore, comme il a dit cent fois : Mon peuple peut toujours compter sur mon amour. » Ses affidés « peindront de leur côté les horreurs de la guerre civile », les menaces du désordre. « Pourquoi

⁸ Philippe-Joseph-Benjamin Buchez et Pierre-Célestin Roux-Lavergne, *Histoire parlementaire de la Révolution française, ou Journal des Assemblées nationales, depuis 1789 jusqu'en 1815*, Paris, Paulin, 1834, t. X, p. 291-293.

s'entr'égorger entre frères qui veulent être tous libres ? » Le croira-t-on après que le peuple ait été trompé par « tant de décrets nationicides » ?

Les références à Robespierre sont nombreuses chez Reinhard. Certaines donneraient à penser qu'il a inspiré à Mercier plusieurs articles de la *Néologie*⁹. L'Allemand écrit à l'article *Bâillonner* que « Robespierre avait *baillonné* toute la France¹⁰ ». Reinhard consacre un article à *Mystificateur*, dont certains Révolutionnaires ont laissé l'image : « les Mirabeau, les Barrère, les Robespierre, etc. ». Le terme ne devait pas encore être très courant. S'il est connu dès 1770, il n'entre au *Dictionnaire de l'Académie* qu'en 1798¹¹. Mercier donne un article à *Mystifier*, où est cependant cité *mystificateur*¹².

Reinhard affuble Robespierre de surnoms qu'on ne trouve pas davantage dans la *Néologie*, comme le grand *Décrêteur*, le *Dieu des égorgeurs*, l'*Enfant de la peur*. Il saisit l'occasion de mentionner aussi à son sujet des expressions qui circulaient : *Chevaliers de la Guillotine*, *Comité de dévastation générale*, *Buveurs de sang de la Jacobinière*, etc., pour désigner « les assassins, les égorgeurs » à la solde de « ce Démagogue¹³ ». Reinhard cite également Robespierre, sans surprise, aux articles *Dictatorial*, *Dictatoriat* et *Dictatorat*, qui ne sont pas chez Mercier mais qu'on trouve chez Mirabeau ou Brissot selon Brunot¹⁴.

Le terme de *Jacobinière* entre dans la série des dénominations consacrées aux partis et mouvements révolutionnaires, où Reinhard enregistre également l'expression *Armée de Jésus*, des « rassemblements de citoyens, dans la France méridionale, qui exercent de cruelles représailles sur tous les individus reconnus comme terroristes ». Brunot confirme la provenance de l'expression : « C'est Lyon, capitale du catholicisme en France, qui semble avoir inventé l'idée sacrilège d'appeler "Compagnies de Jésus" les bandes d'assassins, qui la nuit, souvent masqués, avec, à la bouche, les mots d'humanité et de religion, exercèrent leurs vengeances contre les

⁹ Louis Sébastien Mercier, *Néologie, ou vocabulaire de mots nouveaux, à renouveler, ou pris dans des acceptions nouvelles*, Paris, Chez Moussard / Chez Maradan, an IX-1801 ; *id.*, *Néologie*, éd. Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009.

¹⁰ K. F. Reinhard, *Le néologiste français*, éd. citée, p. 42 ; L. S. Mercier, *Néologie*, 2009, éd. citée, « Bâillonner », p. 75.

¹¹ Voir : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9M3375>.

¹² L. S. Mercier, *Néologie*, 1801, éd. citée, p. 69 ; *Néologie*, 2009, éd. citée, p. 81.

¹³ K. F. Reinhard, *Le néologiste français*, éd. citée, p. 58, 78, 90, 118, 136, 153 et 255. Sur « démagogue », voir J.-Cl. Bonnet, « La Néologie », dans L. S. Mercier, *Néologie*, 2009, éd. citée, p. xiv.

¹⁴ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 738.

terroristes ou prétendus tels¹⁵. » La Révolution s'était ainsi réapproprié une première image du Christ considéré comme « Divinité concitoyenne du genre humain », ainsi que le dit l'abbé Fauchet, un de ceux qui avaient emmené les assaillants de la Bastille¹⁶. Mercier trouvera la « facétie » rétrospectivement « piquante », dans *Le Nouveau Paris*¹⁷. « Qui l'eût dit, que notre Seigneur Jésus-Christ s'appellerait le Sans-Culotte Jésus ! ». « Changement prodigieux dans les idées du peuple » – et dans les codes – avec « la permission de tout dire¹⁸ » !

L'article de Reinhard sur *Carmagnol* peut sembler banal. Il ouvre cependant l'enquête sur le regard que l'observateur du langage de l'époque porte sur son objet. Celui-ci est parfois devenu si familier que des mots ordinaires paraissent éloignés de tout néologisme. Il en va autrement de celui qui, comme Reinhard, percevait et enregistrait la réalité de la parole du point de vue germanique. La distance donnait aux mots un poids plus sensible. C'est ce qu'exprime en partie Reinhard quand il dit que *carmagnol* est « un mot connu, mais qui a fait grande fortune ». Il rappelle que le terme de *Carmagnols* désignait des danseurs et chanteurs savoyards avant de s'appliquer à tout citoyen « prêt à combattre et mourir pour la liberté ». Ainsi en vint-on à dire : « Nos frères d'armes, les *bons Carmagnols*, sur les frontières et les Sans-culottes à Paris, feront un rempart de leurs corps... ».

On ne trouve pas *enragé* comme néologisme chez Mercier. Le mot, pour désigner la gauche de l'Assemblée, est bien sûr largement enregistré par Brunot¹⁹. Reinhard a-t-il tort de le consigner à plusieurs reprises, pour nommer les *Continueurs de Robespierre*, le *Patriomaniaque*, ceux qui s'adonnent à l'*Engorgement* ou au *Maratisme*, et se livrent à la *Sabrade* des exécutions²⁰ ? On ne s'étonnera pas qu'il range parmi les néologismes le terme *tuasse*, équivalent de « tuerie, boucherie », « expression, nouvelle peut-être, pour des oreilles parisiennes ». On n'attendra pas que la *Néologie* l'enregistre. Mais celle-ci eût peut-être pu consacrer à *subversif* une notice plus détaillée que celle qui cantonne le terme à la géographie. Sans doute *subversion*, note Reinhard, était-il « déjà usité », mais il souligne

¹⁵ *Ibid.*, p. 886.

¹⁶ *Ibid.*, p. 629.

¹⁷ L. S. Mercier, *Le Nouveau Paris*, éd. citée, chap. XVII, « Jésus », p. 87.

¹⁸ Bonnet note la « curieuse coloration sibylline » qu'offrent chez Mercier certaines « références bibliques » qui « semblent renouer avec les premières années de la Révolution » (« La *Néologie* », dans *Néologie*, 2009, éd. citée, p. xxi).

¹⁹ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 770, 815, 826, 832-835, etc.

²⁰ K. F. Reinhard, *Le néologiste français*, éd. citée, p. 101, 148 et 250.

le sens politique de l'adjectif : la Révolution et les idées « sanguinaires de Robespierre » ont répandu « des principes, *subversifs* de tout gouvernement » et ont représenté « une secousse *subversive*, pour la politique des Rois ». Le mot n'était apparu qu'en 1780 dans le *Courrier de l'Europe*²¹.

La position de l'observateur par rapport à l'objet joue-t-elle un rôle dans le cas du terme *roué* ? Si Mercier, comme le signale Jean-Claude Bonnet, lui dédie un chapitre du *Tableau de Paris* (1781-1788), il en résume assez brièvement l'histoire dans l'introduction de la *Néologie*²². Par contre, *Roué* et *Rouerie* sont plus largement commentés par Reinhard, qui les inscrit dans une modernité partagée entre les idées de relation amoureuse et de combat dans le domaine public et politique. « *Roué* à la mode : galant moderne, qui attaque de côté et d'autre, dont le nom seul subjugué, qui prend, quitte, reprend et, vainqueur ou vaincu, montre toujours autant de désintéressement que de courage. » Les *roués* qui étaient prêts à affronter la roue sous la régence du duc d'Orléans deviennent ceux qui, « au commencement de la Révolution », écrit Reinhard à l'article *Civique*, prêtent le « serment de maintenir la Constitution » ou qui, prêtres réfractaires, acceptent pour aller au bout de leurs convictions d'être « exportés ou incarcérés, puis guillotins, puis noyés ». *Roué*, de « charmant », prend parfois le sens de « couvert de gloire ». La variation impressionne davantage l'étranger habitué à une certaine typologie du Français, qu'illustre notamment le théâtre de Gellert en caricaturant sa frivolité²³.

Mercier substitue quant à lui à la mise en perspective éloignée de la parole une « mise à l'épreuve », et en valeur qui fait, comme dit Jean-Claude Bonnet, tourner le mot « afin de l'envisager sous toutes ses faces²⁴ ». « Son dictionnaire apparaît à la lecture comme un curieux jeu de piste » où il

²¹ CNRTL, Ortolang, CNRS/ATILF, « Subversif, -ive ». Voir Muriel Collart, « La réimpression genevoise du *Courier de l'Europe* », dans Claire Gantet et Andreas Würzler (dir.), *La Presse périodique suisse dans le contexte médiatique européen. Actes du colloque de Fribourg, 18-19 avril 2024*, Genève, Slatkine (à paraître).

²² Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris. Nouvelle édition, corrigée et augmentée*, Amsterdam, 1783, t. VI, chap. CDLXII, « Roué », p. 21-23 ; *id.*, *Tableau de Paris*, Paris, Mercure de France, 1994, t. I, p. 1280 ; *id.*, *Néologie*, 1801, éd. citée, p. xxxiii et 69 ; *id.*, *Néologie*, 2009, éd. citée, p. 17-18 et 81.

²³ Daniel Droixhe, « Le théâtre allemand dans les limbes de la reconnaissance. La chronique du *Journal encyclopédique*, du Hanswurst à Klopstock », *Études germaniques*, n° 69-3, 2014, p. 337-362. Bonnet note que, non sans paradoxe, Mercier, « le défenseur de Kant et de Schiller en France », fut méchamment qualifié de « Herr Mercier » (« *La Néologie* », art. cité, p. xxxv).

²⁴ *Ibid.*, p. xxx.

réutilise des mots connus, ou d'autres pour lesquels « il invente plusieurs occurrences » pour « les polir un peu mieux ». Une tropologie remplace la distanciation.

Brunot note à propos de F.-A. Aulard, qui a consacré des ouvrages classiques à l'éloquence révolutionnaire, qu'il examine principalement « les orateurs, les maîtres de la tribune ». Mais le sujet doit être traité « dans son ensemble » : « Or on ne portera un jugement équitable que quand à ceux-là on joindra les innombrables orateurs improvisés, qui n'avaient fait de rhétorique ni en latin ni en français, et les rédacteurs obscurs de journaux et de pièces de toutes sortes²⁵. »

Reinhard consacre un long article à *Tribune*. Le mot a acquis « une plus grande latitude » au point de devenir précisément titre de journal. Mercier, écrit Reinhard, a donné la *Tribune des hommes libres* où l'auteur se présente « comme un partisan des modérés ». Cet homme, qui « écrivait sous les yeux de la Bastille », dénonça « les préjugés et les abus du Gouvernement ». « Cependant il n'a pas osé affronter les Bastilles révolutionnaires et il a eu la prudence de rester muet, durant le règne du sanguinocrate avocat » – Robespierre, bien sûr. Jean-Claude Bonnet relève *sanguinocrate* parmi les mots qui, chez Mercier, après avoir porté les espoirs de la Révolution (*civisme*, *régénération*), entrèrent bientôt dans « le lexique inquiétant de toutes les dérives²⁶ » (*clamateur*, *démagogue*, *guillotine*, etc.). En matière de néologie, il note que Mercier, tout en s'affichant comme « indépendant qui n'en fait qu'à sa tête », « se montre un néologue prudent », plutôt « hardi à respecter la langue²⁷ ».

L'éloquence révolutionnaire est illustrée chez Reinhard par Mirabeau, objet de l'article *Mirabellement* – néologisme qui n'est pas relevé par Brunot. Cet « homme extraordinaire » était remarquable par « la force et la véhémence de son style » : « une sorte d'éloquence du moment » caractérisée en fait par « plus d'éloquence *parliere* que de raison et de logique ». Mercier distinguera le véritable talent et son avilissement, que stigmatise l'article *Vociférer* : « Par où le citoyen*** s'est-il acquis tant de célébrité ?... Par où, par ses poumons. Personne ne Vocifère comme lui, c'est le *stentor* de l'assemblée ». Reinhard rassemble *Vociférateur*, *Vociférations* et *Vociférer*

²⁵ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. viii. Voir Claudette Fortuny, « Marat en entier et Plus que Marat ». *Vrais et faux journaux de l'Ami du Peuple à la Bibliothèque de Lunel*, Bruxelles, Pôle Nord / Montpellier CNRS, Centre d'étude du XVIII^e siècle, 1996.

²⁶ J.-Cl. Bonnet, « La Néologie », art. cité, p. xiv ; F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 836.

²⁷ « La Néologie », *ibid.*, p. xxiii.

réutilise des mots connus, ou d'autres pour lesquels « il invente plusieurs occurrences » pour « les polir un peu mieux ». Une tropologie remplace la distanciation.

Brunot note à propos de F.-A. Aulard, qui a consacré des ouvrages classiques à l'éloquence révolutionnaire, qu'il examine principalement « les orateurs, les maîtres de la tribune ». Mais le sujet doit être traité « dans son ensemble » : « Or on ne portera un jugement équitable que quand à ceux-là on joindra les innombrables orateurs improvisés, qui n'avaient fait de rhétorique ni en latin ni en français, et les rédacteurs obscurs de journaux et de pièces de toutes sortes²⁵. »

Reinhard consacre un long article à *Tribune*. Le mot a acquis « une plus grande latitude » au point de devenir précisément titre de journal. Mercier, écrit Reinhard, a donné la *Tribune des hommes libres* où l'auteur se présente « comme un partisan des modérés ». Cet homme, qui « écrivait sous les yeux de la Bastille », dénonça « les préjugés et les abus du Gouvernement ». « Cependant il n'a pas osé affronter les Bastilles révolutionnaires et il a eu la prudence de rester muet, durant le règne du sanguinocrate avocat » – Robespierre, bien sûr. Jean-Claude Bonnet relève *sanguinocrate* parmi les mots qui, chez Mercier, après avoir porté les espoirs de la Révolution (*civisme*, *régénération*), entrèrent bientôt dans « le lexique inquiétant de toutes les dérives²⁶ » (*clamateur*, *démagogue*, *guillotine*, etc.). En matière de néologie, il note que Mercier, tout en s'affichant comme « indépendant qui n'en fait qu'à sa tête », « se montre un néologue prudent », plutôt « hardi à respecter la langue²⁷ ».

L'éloquence révolutionnaire est illustrée chez Reinhard par Mirabeau, objet de l'article *Mirabellement* – néologisme qui n'est pas relevé par Brunot. Cet « homme extraordinaire » était remarquable par « la force et la véhémence de son style » : « une sorte d'éloquence du moment » caractérisée en fait par « plus d'éloquence *parliere* que de raison et de logique ». Mercier distinguera le véritable talent et son avilissement, que stigmatise l'article *Vociférer* : « Par où le citoyen*** s'est-il acquis tant de célébrité ?... Par où, par ses poumons. Personne ne Vocifère comme lui, c'est le *stentor* de l'assemblée ». Reinhard rassemble *Vociférateur*, *Vociférations* et *Vociférer*

²⁵ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. viii. Voir Claudette Fortuny, « Marat en entier et Plus que Marat ». *Vrais et faux journaux de l'Ami du Peuple à la Bibliothèque de Lunel*, Bruxelles, Pôle Nord / Montpellier CNRS, Centre d'étude du XVIII^e siècle, 1996.

²⁶ J.-Cl. Bonnet, « La Néologie », art. cité, p. xiv ; F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 836.

²⁷ « La Néologie », *ibid.*, p. xxiii.

sous le thème : « clabaudage de la populace », parler habituel chez « la Canaille », notamment « aux Jacobins ». Mais la libération populaire de la parole ne retentit pas moins dans la rue. Reinhard, notant le néologisme *Agitateur*, fait état du « Sabat des Agitatrices c.-à.-d. des sans-jupons, payées pour vociférer dans la tribune et sur les places publiques ».

Un autre mot employé par Reinhard dans le portrait de Mirabeau attire l'attention. « Comme un des premiers Démagogues, il affectait beaucoup de popularité ». En témoigne « l'enthousiasme sans exemple » qu'il suscita quand, à Aix, il refusa que le peuple traîne sa voiture parce qu'il s'agissait là d'une soumission d'un autre âge. Brunot a remarqué le « changement de sens très curieux » qui affecte le terme de *popularité* à la Révolution²⁸ : « Dans son ancien sens, il était voisin d'*affabilité*, de *sans-façon*, et désignait une espèce de bonhomie simple qu'on affectait pour séduire. » Le vocable s'inscrivait dans une communication supposée plaire au peuple. Féraud, avant la Révolution, lui prêtait encore un « sens actif » traditionnel : « il signifie le témoignage de l'amour d'un homme pour le peuple, et non pas l'amour du peuple pour cet homme ». *Popularité* va donc prendre une « signification passive » pour désigner « la faveur dont on jouit auprès du peuple ».

Reinhard, consacre deux articles au néologisme *Populariser*. Le verbe y conserve en partie le sens actif et ancien de *popularité* : il s'agit de « rendre une chose populaire », de « la mettre à portée du Peuple ». Il s'emploie ainsi particulièrement dans les cas suivants : « *Populariser* ses idées, pour se faire comprendre. *Populariser* une langue ». Quand un orateur ou un auteur emprunte de manière grossière le langage du peuple, on peut dire qu'il « se conduit *populacièrement* ». Tel fut le comportement de Brissotins qui se trouvèrent « *dépopularisés*, par leurs efforts mêmes, pour paraître populaires quoiqu'au fond ils fussent ennemis du peuple²⁹ ».

La parole révolutionnaire participe à la prise de pouvoir par des formes appropriées, excessives, violentes : « Il faut toujours, écrit Mercier, craindre d'Exaspérer un peuple, sur-tout par ce qui touche à ses premiers besoins. La multitude une fois exaspérée, tombe dans des mouvements convulsifs, et alors les crimes atroces ne lui coûtent plus rien³⁰. » Reinhard donne au terme la même tonalité : « *Exaspération*. Dans cette exaspération des

²⁸ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 805-806.

²⁹ L'idée de popularité peut être mise en rapport avec les articles et néologismes *Influent* de la *Néologie* et *Influencer* chez Reinhard.

³⁰ L. S. Mercier, *Néologie*, 2009, éd. citée, p. 189.

esprits, on continue de bruler les Chateaux et archives &c. ». Cependant, note-t-il, *exaspérer* est un « mot plus connu et plus employé que son dérivé Exaspération ». On imagine bien que le verbe s'applique à l'objet du néologisme *Stimulant* : « Il tint le discours, le plus stimulant et le plus incendiaire à la multitude³¹. »

La liaison entre violence et le couple *acerbe/acrimonieux* s'opère dans l'article de la *Néologie* que Mercier intitule *Formes acerbes*. Cette « jonction de mots », ridicule, fut notamment utilisée à la Révolution pour « pallier des assassinats sous une expression recherchée ». L'adjectif « peut très bien s'employer au moral » d'autant « qu'il y a de l'acerbité dans l'orgueil de plusieurs hommes », trait que présentent volontiers certains Révolutionnaires. Il est moins attendu que Reinhard consacre aussi un article au néologisme *Acerbe*. Celui-ci caractérise des « formes de rigueur » qui frappent les aristocrates. Les exemples qui suivent soulignent l'emploi politique du terme : « Présenter des atrocités, comme des formes *acerbes*. – Les formes *acerbes* de Joseph Le Bon, Député. – Par les ordres de qui a-t-il été si *acerbe* ? – Dans l'idiome du Caméléon Barrere, ci-devant Chambellan du Protecteur Robespierre, ce mot signifie sanguinaire, atroce, barbare, etc.³² » Le mot était devenu emblématique du comportement jacobin.

L'article *Acrimonieux* de Mercier donnerait à penser que le terme caractérise surtout l'activité littéraire : « Tel critique de profession a le style Acrimonieux ; mais on peut être Acrimonieux sans être piquant. » Reinhard en traite autrement. « Mettre de l'*Acrimonieux*, dans la poursuite des ennemis du peuple. – On remarque de l'*acrimonieux*, dans la délation de ce citoyen. – Quelle engeance plus *acrimonieuse* que la Jacobine³³ ? » Le champ du social et du politique est ouvert.

La violence des mots accompagne celle qu'exige la Révolution. Le lexique de la répression fait parcourir, chez Reinhard, un itinéraire de l'enfermement. Un intéressant et amusant article est consacré à *Violon* : « Dans le langage des néologistes Républicains », ce mot « signifie un lieu, qui n'est rien moins que gai, c.-à.-d. une prison momentanée, dans chaque section, pour déposer seulement ceux, qu'on arrête de nuit, d'où le lendemain ils sont transférés, dans une autre prison permanente ou maison d'arrêt ». Le terme *Abbaye*, pour désigner la prison voisine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, donne lieu à un article écrit d'une plume non

³¹ K. F. Reinhard, *Le néologiste français*, éd. citée, p. 328.

³² *Ibid.*, p. 4.

³³ *Ibid.*, p. 5.

moins allègre et ironique que pour *Violon*. La notice donne l'occasion d'introduire un néologisme. La bibliothèque de l'Abbaye fut attaquée d'un incendie que « la jacobinière » fut soupçonnée d'avoir organisé, comme « cela entraînait dans son plan de barbariser la France³⁴ ».

Au registre des prisons, Mercier note quant à lui le néologisme *Encagé*. Il explique la source de celui-ci à l'article *Flétri* : « En publiant ses *Mémoires sur la Bastille*, Linguet s'est proposé de prouver, 1°. Qu'il n'a point mérité d'y être renfermé ; 2° que personne ne l'a mérité », etc. C'est aussi à Linguet qu'il emprunte *Enfermeur*. Dans le même registre, Reinhard fait une place à *Pailleux* qui « Se dit des prisonniers, qui, n'ayant pas le moyen de payer le loyer d'un lit, dans les prisons de Paris, sont obligés de coucher sur la paille³⁵. » Il est vrai que le *Tableau de Paris* consacre un article à *Paillasse*, comme l'indique Jean-Claude Bonnet, qui souligne à ce propos combien Mercier, dans sa manière de considérer la langue, a toujours développé « un plaidoyer pour la diversité des registres³⁶ ». Lisant « les affiches et les graffitis », il signale notamment les termes « qui marquent un écart par rapport à l'usage » et « qui ont en quelque sorte la couleur du temps ». Jean-Claude Bonnet note aussi que Mercier, s'enthousiasmant au début de la Révolution « du prodigieux enrichissement du lexique », se vante d'avoir créé dans les *Annales patriotiques et littéraires* l'expression d'*encachotés*³⁷.

Dès la fin août 1789, le comte de Lally-Tollendal entend régler leur compte aux insurgés que « l'histoire a flétris depuis des noms d'*indépendants*, d'*agitateurs*, de *niveleurs* » : ceux qui « avaient plutôt soif de la domination pour eux, que de la liberté des concitoyens³⁸ ». Le mot *niveleur* est également enregistré comme néologisme par Reinhard, à côté d'*aplanisseur*, *égalisateur* et *guilottineur*³⁹. Ce terme d'arpentage s'applique désormais, écrit-il en 1796, à « tous les états de la société », porté par le projet de « les rendre égaux, en misère et pauvreté ». Le verbe *égaliser* est l'objet d'une observation qui n'est pas moins intéressante chez le Prussien Christian Friedrich Schwan⁴⁰. Son dictionnaire allemand-français de

³⁴ *Ibid.*, p. 366 et 1.

³⁵ *Ibid.*, p. 245.

³⁶ L. S. Mercier, *Tableau de Paris*, éd. citée, t. II, chap. DCXLIX, « Paillasse », p. 431 ; J.-Cl. Bonnet, « La Néologie », art. cité, p. x.

³⁷ « La Néologie », *Ibid.*, p. xvii.

³⁸ *Archives Parlementaires de 1787 à 1860* – Première série (1787-1799), Paris, Librairie administrative de Paul Dupont, t. 8 p. 521, note.

³⁹ K. F. Reinhard, *Le néologiste français*, éd. citée, p. 238.

⁴⁰ Prenzlau, 1733-Heidelberg, 1815.

1787 enregistre *égaliser* en tant que terme technique de métier⁴¹. Mais son *Nouveau dictionnaire de la langue française et allemande*, deux ans plus tard, applique l'égalité au domaine « des personnes et des qualités⁴² ».

Si *nivelleur* semble absent de la *Néologie* de Mercier, le *Nouveau Paris* emploie le mot quand il est question des *Amis des Noirs*⁴³. Mercier se justifie d'avoir refusé son inscription à cette Société censée résulter d'un « piège que l'insidieux Pitt présenta à l'imbécillité de nos niveleurs ». À quoi tend du reste un tel nivellement ? L'article *Nihiliste* ou *Rienniste* de la *Néologie* le met en point de mire. Que veut celui « qui ne croit à rien, qui ne s'intéresse à rien » ? « Beau résultat de la mauvaise philosophie, qui se pavane dans le gros *Dictionnaire encyclopédique* ! Que veut-elle faire de nous ? Des Nihilistes⁴⁴. » Le néologisme est attesté par Reinhard, qui le dit appliqué aux sans-culottes tellement dépouillés « qu'il ne leur restait plus rien ».

La *Néologie* comporte aussi un article *Nihilité* qui caractérise de façon générale « un mauvais sujet », qui « n'a ni sens, ni esprit, ni probité, ni savoir », mais qui montre déjà un profil balzacien, quand « cet intrigant vous flatte de sa protection auprès d'un ministre, où dans des bureaux où il n'est même pas connu ». L'homme porte ainsi sur le front ce que traduit un autre néologisme, *Bureaucratie* :

[...] mot créé de nos jours, pour désigner d'une manière concise et énergique ce pouvoir étendu de simples commis, qui, dans différents bureaux, font passer une multitude de projets qu'ils forgent, ou qu'ils trouvent plus souvent dans la poussière des bureaux, ou qu'ils protègent, soit par goût, soit par manie⁴⁵.

Dans le *Nouveau Paris*, le chapitre consacré aux « Tailleurs de plumes » commence par : « Jamais la bureaucratie ne fut portée à un point plus exagéré, plus dispendieux, plus fatigant », etc.

Reinhard consacrera des notices aux néologismes *Bureaucrates*, *Bureaucratie* et *Bureaucratique*. Le terme de *bureaucrates* est d'abord

⁴¹ Chrétien Frédéric Schwan, *Nouveau dictionnaire de la langue allemande et française*, Schwan et M. Fontaine, t. I, 1787, p. 18, 472.

⁴² Chrétien Frédéric Schwan, *Nouveau dictionnaire de la langue française et allemande*, A. Mannheim, C. F. Schwan et M. Fontaine, t. II, 1789, p. 284.

⁴³ L. S. Mercier, *Nouveau Paris*, éd. citée, chap. XLIII, p. 222.

⁴⁴ L. S. Mercier, *Néologie*, 2009, éd. citée, p. 334-336, 516. Une note de l'édition précise que Mercier vise l'*Encyclopédie* de Diderot à un moment où « le thème anti-encyclopédique se radicalise », « à l'occasion de ses querelles avec les Idéologues de l'Institut ».

⁴⁵ *Ibid.*, p. 96.

un « terme de mépris, employé par certains Députés, pour tourner les commis de finance et autres en ridicule ». De *bureaucratie*, pour désigner « l'influence de cette classe de citoyens », on est passé à *bureaucratique*, qui caractérise « le Gouvernement français », dans la mesure même où « les gens de bureau avaient souvent plus d'adresse et d'intelligence que les Ministres à la tête des départements ».

C'est pourtant ce gouvernement, convient Reinhard, qui a créé nombre de « bureaux » auxquels il consacre des notices souvent favorables voire élogieuses. Le *Bureau central* a été établi « pour apurer et arrêter définitivement tous les comptes et décomptes d'une Campagne ». Il vaut le germanique *Centralische Canzley* en « ce qu'il était dans Paris le centre des opérations et que tous les autres bureaux subalternes y réfèrent ». Reinhard inscrit aussi au *Néologiste français* le *Bureau de conciliation*, « une des meilleures institutions créées depuis la Révolution, pour accommoder les différends entre les citoyens », qui « tendent à la diminution des procès ». Le *Bureau de longitude* « est un établissement nouveau », « chargé de perfectionner la connaissance des temps, ainsi que les cartes astronomiques, hydrauliques, etc. », formé « sur la motion de Grégoire⁴⁶ ».

Ce développement « bureaucratique » n'empêche cependant pas Reinhard de placer la Révolution sous le signe et le néologisme de la *Désorganisation*. Sans doute le changement de régime avait-il ambitionné d'abord d'établir une « *organisation* brute mais vertueuse de l'état social ». Mais par « le défaut d'ordre, d'ensemble et d'observance des lois constitutives », les Jacobins devinrent « les plus dangereux de tous les *désorganisateurs* ». La multiplication des associations partisans en tout genre brisait « les liens de la société ». Camille Desmoulins emploie aussi le terme de *désorganisateurs* : c'est ainsi qu'étaient nommés les Républicains par les Conservateurs, dans leur langage codé, leur « argot », quand ils n'osaient pas les attaquer trop ouvertement⁴⁷. Le terme *désorganisateur*, note Brunot, était antérieur à la Révolution, mais « c'est à partir de 1789 qu'il devint tout à fait commun » pour désigner un « facteur de désordres et d'anarchies⁴⁸ ».

⁴⁶ K. F. Reinhard, *Le Néologiste français*, éd. citée, p. 58.

⁴⁷ Camille Desmoulins, *Fragment de l'histoire secrète de la Révolution*, Paris, Saint-Honoté, De l'Imprimerie Patriotique et Républicaine, s.d. (Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité, séante aux ci-devant Jacobins), p. 47-48.

⁴⁸ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 722.

De là, conclut Reinhard, ces incessantes *vacillations* politiques auxquelles il consacre un article de son dictionnaire. Ce « terme rarement employé jadis » est « devenu très usuel, dans le nouveau style révolutionnaire ». Il s'applique aux « *Vacillations* dans le Gouvernement », aux « *Vacillations* continuelles » auxquelles est sujette la Convention, à celle « du peuple », etc. Celles-ci traduisent en fait des tensions sociales ou idéologiques que masquent les mots. Le langage dissimule les failles et échecs du gouvernement⁴⁹. « Dans le style moderne », le démagogue apprend à « user de toute la Latitude de la Loi, pour trainer une affaire en longueur ». Les négociations s'embourbaient parce qu'il fallait « accorder au pouvoir exécutif toute la *latitude* de confiance qui lui est nécessaire ».

Reinhard sent-il que deux options s'offrent désormais ? On peut « donner une trop grande latitude au grand mot de Liberté » ou « procurer une plus grande latitude au Commerce ». Pour Mercier, la question de l'avenir de la Révolution semble résolue par Bonaparte. Jean-Claude Bonnet dessine de celui-ci un portrait résolument flatteur dans la *Néologie*⁵⁰. Celui-ci peut-il être vu comme le pendant du portrait pré-romantique de Mercier qui est tracé par ailleurs⁵¹ ? À travers le futur Napoléon (une image trop cultivée du chef d'État chevaleresque), l'écrivain admire « une parole résolument laconique, c'est-à-dire cette énergie qu'il cherche à conférer, lui-même, au style à travers la néologie conçue comme un art du raccourci⁵² ». Au-delà, le « pari, poétique et libertaire, sur la puissance des vocables » ouvrirait sur un futur littéraire de la provocation⁵³ ?

La lecture du *Néologiste français* de Reinhard peut être d'un ordre différent, à partir du moment où l'avenir hésite entre ordre et désordre, « liberté » ou « commerce ». Trois néologismes se rangent sous l'entrée *Anti*. Le mouvement *Anti-républicain* voulait une fidélité à la Constitution, mais s'est égaré par « le Jacobinisme » et « le système des Terroristes », foncièrement *anti-social*. Une troisième et moyenne voie a pris le dessus : l'*Anti-terrorisme*, ou Modérantisme », qui « est monté à un tel degré que les Jacobins n'osent souffler⁵⁴ ».

⁴⁹ K. F. Reinhard, *Le Néologiste français*, éd. citée, p. 203, 328, etc.

⁵⁰ J.-Cl. Bonnet, « La Néologie », *Néologie*, éd. citée, p. xx-xxi.

⁵¹ *Ibid.*, p. xxxiii.

⁵² *Ibid.*, p. xix-xxi.

⁵³ *Ibid.*, p. xxxv-xxxvi.

⁵⁴ K. F. Reinhard, *Le Néologiste français*, éd. citée, p. 25.



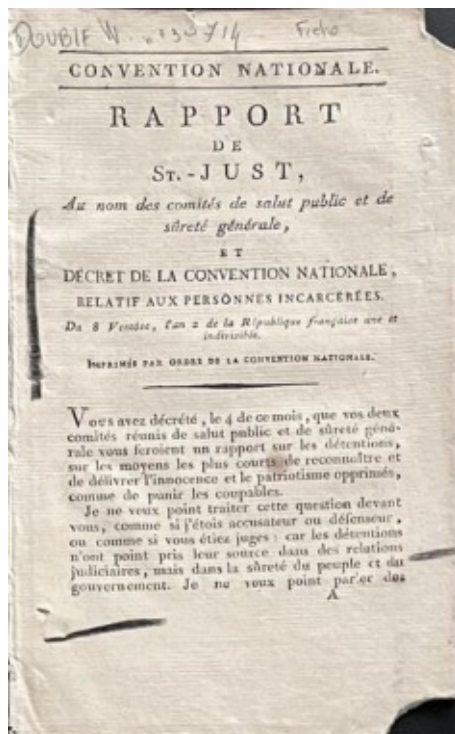
Ill. 2 : Auguste Edvard Ancourt, *Marat ou les héros de la Révolution*,
affiche originale, lithographie, 1884

On sait que le mot *capitaliste* figure dans l'*Encyclopédie* pour désigner « un monstre de fortune » qui, ne craignant pas « que la fiscalité s'exerce sur son bien, qui est immense », est par nature un « homme impatriote ». À la Révolution, on accusera aussi les agioteurs d'un calcul « très impatriotique » quand sera discutée la vente des biens nationaux. L'abbé Maury proteste contre celle-ci, à l'Assemblée⁵⁵. La dépréciation des assignats, ramenés à la valeur des « autres effets », c'est-à-dire des lettres de créance et titre négociables, permettra à la Caisse d'Escompte, future Banque de France,

⁵⁵ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 665.

d'abaisser les taux d'intérêt et facilitera les échanges commerciaux et industriels. Marat a compris. Il avait écrit dans sa *Dénonciation contre Necker* de janvier 1790 : « Il a de belles paroles pour les petits ; pour les grands, il a de beaux procédés : mais son cœur est pour les capitalistes, les banquiers, les agioteurs, ses dignes protégés ». « Avec quelle sollicitude il cherche à leur procurer le profit immense de l'achat des biens ecclésiastiques ! Avec quelle sollicitude il cherche à leur procurer les profits immenses de la conversion de la caisse d'escompte en banque nationale⁵⁶ ! »

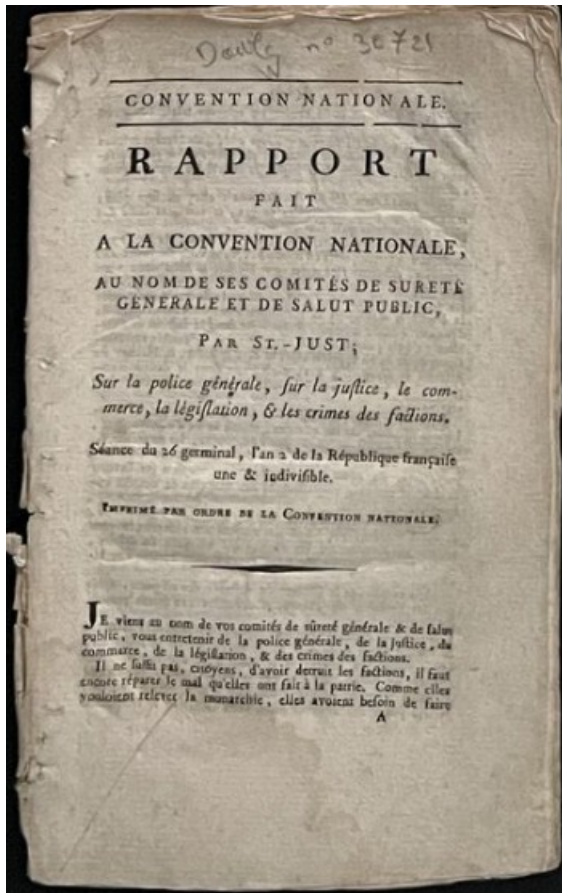
Saint-Just écrivait dans son célèbre « Rapport sur les suspects incarcérés du 8 Ventôse an II (26 février 1794) », parfois considéré comme ce qu'il avait donné « de plus inspiré » : « Marat avait quelques idées heureuses sur le gouvernement représentatif, que je regrette qu'il ait emportées ; il n'y avait que lui qui pût les dire ».



III. 3 : Saint-Just, *Rapport au nom des Comités de salut public et de sûreté générale, et décret de la Convention Nationale relatif aux personnes incarcérées. Du 8 Ventôse, l'an 2 de la République française une et indivisible*

⁵⁶ Jean-Paul Marat, *Les pamphlets*, éd. Charles Vellay, Paris, Fasquelle, 1911, p. 97.

Dans un autre rapport célèbre *Sur la police générale, sur la justice, le commerce, la législation, et les crimes des factions*, du 26 Germinal an II (15 avril 1794), Saint-Just écrit à propos de l'époque où des marchands « se chargeaient d'assignats avec lesquels ils enlevaient toutes les provisions », en favorisant la dévaluation : « Vous vous rappelez, sans doute, qu'au même temps une foule de scélérats répandus dans les jardins publics, dans les sociétés particulières, chez les capitalistes, excitaient tout le monde à placer sur les denrées coloniales ».



III. 4 : Saint-Just, *Rapport fait à la Convention Nationale, au nom des Comités de sûreté générale et de salut public, Sur la police générale, sur la police, le commerce, la législation, & les crimes des factions*,
Séance du 26 germinal, l'an 2 de la République française une et indivisible

C'est ainsi que le député provençal Antoine-Balthasar-Joseph d'André, dit l'Épicier, « qui prévoyait d'immenses profits, se fit marchand et remplit ses magasins de denrées coloniales », sacrifiant « la prospérité de l'État à un gain présent que lui offraient les factions ». F. Brunot a souligné combien Saint-Just dénonçait ces dernières et leur influence « liberticide⁵⁷ ». Les prolongements historiques des mises en garde de Marat et Saint-Just n'ont pas besoin d'être commentés.

⁵⁷ F. Brunot, *Histoire de la langue française...*, éd. citée, p. 823-827.

Tables des contributrices et contributeurs

Jean-Christophe ABRAMOVICI (Sorbonne université)

Barabara CASSIN (Cité internationale de la langue française)

Ronan CHALMIN (Auburn University)

Michel DELON (Sorbonne université)

Daniel DROIXHE (Académie royale de langue et de littérature françaises, Belgique)

Nicolas FRÉRY (Université Gustave Eiffel)

Jacques GUILHAUMOU (CNRS)

Huguette KRIEF (Aix Marseille Université)

Xavier NORTH (Cité internationale de la langue française)

Hélène PARENT (Université de Lorraine)

Élise PAVY-GUILBERT (Université Bordeaux-Montaigne)

Gilles SIOUFFI (Sorbonne université)

Table des illustrations

Illustration de couverture

Jean-Baptiste Lesueur. *Première scène de la Révolution Française à Paris, ostentation des bustes du duc d'Orléans et de Necker, le 12 juillet 1789*, entre 1789 et 1790, Musée Carnavalet – Histoire de Paris. (Source/Crédits : <https://www.parismuseescollections.paris.fr/fr/musee-carnavalet/oeuvres/premiere-scene-de-la-revolution-francaise-a-paris-ostentation-des-bustes-du>)

Article de Gilles SIOUFFI et Agnès STEUCKARDT

1/ Page de titre de *Remarques sur la langue françoise* de Claude FAVRE DE VAUGELAS, Paris, Veuve Camusat, 1647.....**31**
(Source/crédit : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84316s/f2.item>)

2/ Page de titre du *Dictionnaire des richesses de la langue françoise et du néologisme* de Pons Augustin ALLETZ, Paris, Saugrain, 1770.....**34**
(Source/crédit : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50413f/f1.item>)

Article de Daniel DROIXHE

1/ *Discours des députés du peuple liégeois, prononcé à l'Assemblée nationale, dans la Séance du Samedi soir 18 septembre 1790*. Procès-verbal N°. 415, A Paris, chez Baudouin, Imprimeur de l'Assemblée Nationale, rue du Foin Saint-Jacques, n° 31.
(Source/crédits : Collection Daniel Droixhe et Alice Piette)..... **52**

2/ Auguste Edvard ANCOURT (1841), *Marat ou les héros de la Révolution*, affiche originale, lithographie, 1884 (ex-collection Jules Adeline), Paris-Bruxelles.
(Source/crédits : collection Muriel Collart)..... **63**

3/ SAINT-JUST, *Rapport au nom des Comités de salut public et de sûreté générale, et décret de la Convention Nationale relatif aux personnes incarcérées. Du 8 Ventôse, l'an 2 de la République française une et indivisible*, [À Paris], de l'Imp. Nationale, 1794. 20 p.
(Source/crédits : Collection Daniel Droixhe et Alice Piette)..... **64**

4/ SAINT-JUST, *Rapport fait à la Convention Nationale, au nom des Comités de sureté générale et de salut public, Sur la police générale, sur la police, le commerce, la législation, & les crimes des factions, Séance du 26 germinal, l'an 2 de la République française une et indivisible*, [À Paris], de l'Imp. Nationale, 1794, 23 p. (deux exemplaires d'une différente impression).
(Source/crédits : Collection Daniel Droixhe et Alice Piette)..... **65**

Article de Jacques GUILHAUMOU

- 1/ *Gracchus BABEUF, Le Tribun du Peuple ou le défenseur des droits de l'homme*, n° 35, s.d.
78
 (Source/crédits : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6454s/f66.item.texteImage#>)

Article de Ronan CHALMIN

- 1/ Louis-Marie PRUDHOMME, *Révolutions de Paris, dédiées à la nation*, n° 69, du 30 octobre au 6 novembre 1790.....89
 (Source/crédits : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k10511807/f1.item>)
- 2/ Claude FAUCHET, *Discours sur la liberté française, prononcé le mercredi 5 août 1789, dans l'église paroissiale de Saint-Jacques et des Saints-Innocents, durant une solennité consacrée à la mémoire des citoyens qui sont morts à la prise de la Bastille, pour la défense de la patrie*, Paris, 1789, Bibliothèque d'État et de la ville d'Augsbourg, 04 H 499-23..... 91
 (Source/crédits : <https://www.digitale-sammlungen.de/en/view/bsb11214849?page=,1>)

Article d'Hélène PARENT

- 1/ *Premier dialogue entre une poissarde et un fort de la halle sur les affaires présentes*111
 (Source/crédits : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k478449/f6.item#>)

Article d'Huguette KRIEF

- 1/ Estampe qui illustre le tome I (chap. 37-93) de l'édition complète en 6 tomes Paris, Louis, 1792.
 (Source/crédits:collectionprivée).....128
- 2/ Reproduction de page, *Ann'Quin Bredouille*, t. III, chap. CLXXXIV, p. 53.
 (Source/crédits:collectionprivée).....129
- 3/ Gravure qui ouvre le tome 6 d'*Ann'Quin Bredouille*
 (Source/crédits:collectionprivée).....131
- 4/ Reproduction de page, *Ann'Quin Bredouille*, t. I, chap. XCIII, p. 210.
 (Source/crédits:collectionprivée).....132

Article de Michel DELON

- 1/ Jean BERTRAND, *De l'eau relativement à l'économie rustique, ou Traité de l'irrigation des prés*, Avignon-Lyon, Regnault, 1764 (Source/crédits : https://books.google.fr/books?id=J4fgM86Td6QC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbg_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false).....136
- 2/ Jean-Marie MOREL, *Théorie des jardins*, Paris, Pissot (édition 1802)
 (Source/crédits : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9657297t#>).....140

Table des matières

Éditorial, par Jean-Christophe IGALENS.....	7
---	---

LES RÉVOLUTIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE

DOSSIER

Jean-Christophe ABRAMOVICI et Élise PAVY-GUILBERT : <i>Présentation</i>	11
Gilles SIOUFFI et Agnès STEUCKARDT : <i>Analogie et rationalité pendant la Révolution française</i>	29
Daniel DROIXHE : <i>Mots nouveaux et « mots chéris » ou « vedettes » à la Révolution française : Brunot, Mercier, Reinhard</i>	49
Jacques GUILHAUMOU : <i>Quand dire la liberté et l'égalité, c'est faire la langue du peuple souverain : Le style plébéien de Gracchus Babeuf</i>	67
Ronan CHALMIN : <i>Prêcher la Révolution, du Cercle social à la Conjuration des Égaux</i>	83
Hélène PARENT : <i>Parler comme le peuple pour parler au peuple ? La presse populaire comme laboratoire linguistique (1789-1794)</i>	99
Huguette KRIEF : <i>Jean-Claude Gorjy, romancier sensible, au chevet de l'Ancien Régime : une déconstruction carnavalesque et contre-révolutionnaire de la langue de la Révolution</i>	117
Michel DELON : <i>Stagnation, un mot, une image, la révolution d'une idée</i>	135

LES RÉVOLUTIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE

TEXTE

L'Abus des mots (1789), éd. Jean-Christophe ABRAMOVICI et Élise PAVY-GUILBERT.....	157
--	-----

CAHIER D'ORAGES

Varia

Nicolas FRÉRY : *Ultima Scripta. Lectures de la lettre posthume de Julie*
(*La Nouvelle Héloïse*, VI, 12), de *Staël* à *Balzac*.....169

Entretien

Entretien avec Barbara CASSIN et Xavier NORTH sur la Cité internationale
de la langue française.....189

Tables des contributrices et contributeurs.....203

Table des illustrations.....205

Table des matières.....207